

Monsieur Etienne Berthier  
Coordinateur  
Vélo Tournefeuille  
Antenne locale Deux Pieds Deux Roues

Objet : Dossier présenté par Vélo Tournefeuille dans le cadre des élections municipales 2020

Monsieur Berthier,

Dans le cadre des élections municipales de mars 2020, vous nous avez adressé un dossier décrivant, par ordre de priorité, les problèmes et discontinuités concernant les aménagements cyclables de Tournefeuille. Nous vous remercions pour la qualité de ce dossier et le travail qu'il vous a demandé. Notre volonté est, comme depuis plusieurs mandats, de favoriser les déplacements quotidiens à vélo sur Tournefeuille. Aussi ce dossier nous servira de base pour continuer à interagir avec vous et à lever les freins à la pratique du vélo dans notre ville.

Votre dossier commence par la liste des réalisations concrétisées lors du mandat qui se termine. Cette liste montre que notre travail avec vous nous mène à des avancées concrètes que nous voudrions bien sûr encore plus nombreuses.

Dans le document qui suit, nous avons analysé vos demandes de Très Haute Priorité et de Haute Priorité et nous détaillons les engagements que nous pouvons prendre. Il est évident que certains points restent des points durs mais c'est justement en continuant d'interagir avec vous que nous pensons être à même de les résoudre. Nous concluons sur les autres demandes en proposant d'instaurer une méthode de travail pérenne entre Vélo Tournefeuille et la future équipe municipale.

Soyez assurés que nous continuerons d'interagir avec Vélo Tournefeuille afin de définir et appliquer une politique cyclable ambitieuse, comme nous avons commencé à le faire lors du dernier mandat. La pratique du vélo est incontournable pour réduire la congestion automobile à Tournefeuille, diminuer la pollution atmosphérique, diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et combattre le changement climatique. L'augmentation très significative du nombre de cyclistes révèle une évolution rapide des comportements qu'il s'agit aujourd'hui d'accompagner de manière volontariste et coordonnée avec la métropole.

Dans l'immédiat, nous vous proposons une rencontre pour échanger sur cette première série de réponses et de propositions, et de manière plus large, pour vous faire état de nos propositions sur l'ensemble de la mandature, en matière de mobilités et de soutien aux alternatives à la voiture.

Notre équipe de campagne va à cet effet se mettre en relation avec vous pour fixer un rendez-vous.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées, et encore une fois, nos remerciements pour l'implication de votre association et la qualité du dialogue engagé ces dernières années.

Dominique Fouchier  
Tournefeuille 2020  
Vivre Ensemble Faire Ensemble

## **Demandes de très haute priorité (THP)**

### **THP01. Giratoire du Domaine de Pirac - Ramelet Moundi**

Cette discontinuité est particulièrement inquiétante de par son caractère accidentogène. Nous sommes donc soulagés de pouvoir annoncer que la rénovation du chemin Ramelet Moundi et du giratoire de Pirac est incluse en priorité dans le Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM) de Toulouse Métropole. Cette rénovation comportera bien entendu des aménagements piétons et cyclables, et sera donc réalisée durant la première partie de notre prochain mandat soit avant 2023.

De plus, les travaux liés à la réalisation du projet « Tous à la Ramée à vélo ! A pied, en trottinette et rollers ! », retenu dans le cadre du [Budget Participatif de la Mairie de Toulouse](#) (voir le projet #23) sont programmés pour 2020. Ce projet vise à résorber la discontinuité cyclable au niveau du rond-point de Pirac pour pouvoir aller des Pradettes jusqu'à La Ramée à vélo de façon sécurisée. La mairie de Toulouse compte donc traiter cette discontinuité rapidement et indépendamment de la réfection du Chemin Ramelet Moundi depuis le rond-point Henry Dунant.

Étant données ces évolutions, la solution temporaire proposée par Vélo Tournefeuille (réduction de l'entrée dans le giratoire à une voie voiture en venant de Tournefeuille) n'a pas été retenue par les services techniques du pôle territorial Sud de Toulouse Métropole. Nous serons bien entendu vigilants pour que la rénovation prévue soit, dans tous les cas, complètement satisfaisante pour les cyclistes et les piétons.

### **THP02. Aménagements le long du Linéo 3**

L'analyse des discontinuités cyclables le long du Linéo 3 réalisée par Vélo Tournefeuille est très complète et a servi de base à la discussion avec Tisséo. Le budget pour régler deux problèmes d'aménagement majeurs est engagé. Il s'agit des discontinuités sur le boulevard Vincent Auriol au niveau du rond-point du jet d'eau et du rond-point enjambant la rocade Arc-en-Ciel, correspondant aux points 4) et 7) de votre dossier. En ce qui concerne le rétrécissement et la « disparition » de la piste cyclable aux abords du chemin de Saint-Exupéry, le point 6) de votre dossier, nous estimons qu'il s'agit d'un point noir prioritaire, d'autant plus qu'il a été le lieu d'un accident grave. Nous regrettons qu'en l'état des informations dont nous disposons à ce jour, des travaux de sécurisation ne soient pas programmés. La recherche de solutions demeure une de nos priorités. Pour les autres points, nous ne pouvons malheureusement pas nous engager sur un délai de réalisation.

### **THP03. Abords des écoles et collèges**

L'analyse de Vélo Tournefeuille des abords des écoles et collèges est très complète et retient toute notre attention. Des rencontres seront organisées pour chaque école entre la Mairie, les techniciens de la voirie, les parents d'élèves et Vélo Tournefeuille pour examiner au cas par cas les problèmes signalés et les demandes formulées et y apporter des solutions satisfaisantes pour tous.

De plus, la poursuite d'installation de stations de maintenance vélos dans les écoles n'en ayant pas encore bénéficié pourra certainement être examinée dans le cadre de l'appel à projet participatifs de notre Agenda 21, si des projets sont déposés dans ce sens.

La Mairie s'engage également à poursuivre la coordination des différentes animations organisées dans les écoles et les ALAEs dans le cadre d'Allons-Y À Vélo, opération largement plébiscitée par les enfants et la communauté éducative de Tournefeuille.

### **THP04. Cœur de ville et zones 30**

Nous avons développé des zones « 30 » en centre-ville, et dans plusieurs quartiers, en particulier aux abords des écoles. C'est une de nos actions fortes du dernier mandat que nous nous engageons à poursuivre. Cette mesure mérite d'être étendue pour apaiser la ville, et sécuriser les piétons et les vélos. Les zones "école, collège, lycée " et les zones de "mixité fonctionnelle" sont en cours de réalisation. Les zones résidentielles seront traitées en suivant. Nous avons conscience que le fait que la signalisation verticale et la signalisation horizontale ne soient pas nécessairement réalisées en même temps, à cause de prestataires différents, nuit à la cohérence et la visibilité de cette action et nous nous engageons à être vigilants sur ce point.

En ce qui concerne la rue du Touch, le réaménagement de l'îlot Baylac, conçu en concertation avec les Tournefeullais et dont le démarrage est programmé en 2022, comporte la réalisation de pistes cyclables de chaque côté de la rue jusqu'au niveau du canal du Moulin. L'aménagement cyclable de la portion entre ce canal et le réseau cyclable existant le long de l'allée des Platanes est, comme vous le signalez, plus problématique à cause de la présence du pont sur le Touch. Les propositions de Vélo Tournefeuille, soit une passerelle en encorbellement ou la mise en place d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée seront étudiées. Vous serez bien évidemment associés aux réflexions liées à la mise en œuvre de ces aménagements.

Afin d'alléger la fréquentation par les piétons et cycles du trottoir de la rue du Touch, les horaires d'ouverture du square Balancy seront étendus au moins jusqu'à 20h en soirée grâce à la mise en place d'un portail à ouverture automatique, ne demandant plus l'intervention de la police municipale.

Par ailleurs, nous nous engageons à étudier toutes les autres propositions de Vélo Tournefeuille pour sécuriser le partage de l'espace public dans le centre-ville et à définir ensemble une stratégie de priorisation, en lien avec l'avancement des travaux de l'îlot Baylac: révision du plan de stationnement le long de la rue Gaston Doumergue, amélioration du cheminement cyclable sur la rue de la Résistance, mise en place d'une signalétique vélo sur la place de la Mairie, et optimisation de la « zone de rencontre » de l'hyper centre-ville.

## **Demandes de haute priorité (HP)**

### **HP01. Rue de la Montjoie**

Cette discontinuité cyclable de 150 m reste un point dur vu la faible largeur de la rue. Le problème sera cependant étudié et la solution pourrait venir du fléchage d'un itinéraire différent permettant de rejoindre la rue de la Montjoie après le croisement avec la rue Jean Mermoz depuis le boulevard Vincent Auriol.

### **HP02. Rue Jean Mermoz – Avenue Victor Hugo**

L'aménagement de cet axe est en cours d'étude et sera discuté avec Vélo Tournefeuille.

### **HP03. Chemin de Pahin**

Nous prenons note de cette discontinuité importante. La proposition de Vélo Tournefeuille sera étudiée et un retour vous sera fait.

### **HP04. Axe du Réseau Express Vélo route de Tarbes depuis Plaisance**

Un REV est bien prévu depuis Saint-Lys jusqu'à Toulouse en passant par Fonsorbes, Plaisance-du-Touch et Tournefeuille, porté en partie par le Conseil Départemental et en partie par Tisseo (voir <https://www.tisseo-collectivites.fr/actualites/schema-directeur-cyclable-d-agglomeration>). Le détail des aménagements est en cours de définition. Pour la portion entre Plaisance et Tournefeuille, nous nous engageons à défendre la demande de Vélo Tournefeuille, c'est-à-dire que le REV passe le long de la D632 et non qu'elle n'emprunte les bords du Touch. Nous avons en effet bien conscience que l'usage de la voie verte le long du Touch (par exemple

pour les promenades familiales à pied ou à vélo le week-end) est différent de celui d'un REV (par exemple quotidiennement pour rejoindre son lieu de travail).

#### **HP05. Aménagements temporaires dans le cadre de travaux**

Trop fréquemment, les travaux de voirie et les chantiers de construction dégradent les aménagements cyclistes et piétons, et mettent en danger les usagers, sans apporter d'alternative temporaire et ceci n'est pas acceptable. Nous allons veiller à une bonne application de la « Charte de la qualité urbaine métropolitaine, et porter une attention particulière à la réduction des risques et nuisances générées par les chantiers.

#### **HP06. Arceaux vélos adaptés au gymnase des Quéfets.**

Nous avons conscience que le vol répété des vélos au gymnase des Quéfets est un vrai problème. Nous confirmons, comme vous en avez été avertis, que les pinces-roues actuels seront remplacés par de vrais arceaux. De plus, un garage à vélo fermé sera installé. L'aire autour des nouveaux supports sera clôturée et fermée par une serrure codée ; le code sera communiqué aux associations et changé régulièrement pour en assurer l'efficacité.

#### **Autres demandes (AD)**

Pour les autres demandes (points AD01 à AD12, carte des aménagements cyclables, cheminements alternatifs), nous pouvons d'ores et déjà clarifier les points suivants :

- AD01. Tourne-à-droite cyclistes sur les feux tricolores : ce type de tourne-à-droite a été déployé sur la commune de Tournefeuille aux endroits appropriés.
- AD03. Pour favoriser l'intermodalité, et réduire les risques de vols de vélo, nous projetons de déployer plus d'arceaux de stationnement. Nous sommes disposés à accompagner Vélo Tournefeuille dans la réalisation d'un sondage à large échelle, au delà de ses adhérents, pour identifier les endroits où ces arceaux seraient le plus utiles. Certains arceaux posés par exemple le long du Linéo 3 sont malheureusement trop peu utilisés.
- AD05. Discontinuité entre la rue Marcel Pagnol et la rue des Eglantines : le traitement de cette discontinuité apparaît à la programmation des travaux de Toulouse Métropole pour 2020 ; elle sera donc résorbée rapidement.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que les acquisitions concernant la piste cyclable le long du canal Saint-Martory pour laquelle Vélo Tournefeuille avait apporté une réponse détaillée lors de l'enquête publique sont prévues en 2020 pour une première phase de travaux en 2021. La réalisation de cet itinéraire qui intéressera plusieurs cyclistes tournefeuillais sera donc concrètement lancée sous peu.

Pour toutes les autres demandes et celles qui naitront en cours de mandat, nous nous engageons à organiser au moins une réunion par an entre la Mairie et Vélo Tournefeuille, au cours de laquelle ces demandes seront analysées et discutées. Idéalement, cette réunion aura lieu en amont de la réunion de programmation du budget cyclable de Toulouse Métropole afin que nous soyons en mesure d'y défendre les priorités qui auront émergé. De façon générale, nous nous engageons aussi à mieux communiquer sur nos interactions avec Toulouse Métropole au sujet de la politique cyclable.